



Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine  
District de Football des Deux-Sèvres  
Commission Départementale d'Arbitrage

CIRCULAIRE ANNUELLE  
SAISON 2025 / 2026



LIGUE DE FOOTBALL  
NOUVELLE-AQUITAINE



# SOMMAIRE

CHAPITRE 1 – Tests physiques	Page 2
CHAPITRE 2 – Critères d’affectation dans chaque catégorie	Page 3
CHAPITRE 3 – Tests théoriques	Page 4
CHAPITRE 4 – Dispositions générales	Page 5
ANNEXE 1 – Note de match « Arbitre assistant »	Page 6
ANNEXE 2 – Note de match « Jeune arbitre départemental »	Page 7

## CHAPITRE 1 – TESTS PHYSIQUES

1-1: Exigence physiques pour la saison 2025-2026 :

Arbitres Promotionnels et Candidat Régional :

	Répétitions	Distance	Temps	Temps repos
Taisa	30	68 m	15''	20''

Autres catégories :

	Répétitions	Distance	Temps	Temps repos
Arbitre D1	34	60 m	15''	20''
Arbitre D2	32	60 m	15''	20''
Arbitre D3	30	60 m	15''	20''
Arbitre D4	28	60 m	15''	20''
Arbitre assistant D1	34	60 m	15''	20''
Arbitre assistant D2	32	60 m	15''	20''
Jeune Arbitre	32	60 m	15''	20''

Autres catégories arbitres féminines :

	Répétitions	Distance	Temps	Temps repos
Arbitre D2	28	60 m	15''	20''
Arbitre D3	26	60 m	15''	20''
Arbitre assistant D2	28	60 m	15''	20''
Jeune arbitre	26	60 m	15''	20''

Obligation de réussite des tests physiques :

Chaque arbitre classé « District 2 », « District 3 » ou AAD2 lors de la saison en cours, devra, s'il souhaite pouvoir prétendre à une accession au niveau supérieur, avoir validé ses tests physiques lors des dates qui lui seront proposées au cours de la saison.

## CHAPITRE 2 – CRITERES D’AFFECTATION DANS CHAQUE CATEGORIE

La CDA précise que le début des examens pratiques définis ci-dessous s’effectue dès la première journée de Championnat concerné.

### 1) Arbitres « District 1 », « District 2 », « District 3 »

Les arbitres centraux sont répartis en groupes.

Au sein de chaque groupe, les arbitres sont observés par 2 observateurs. Le classement au rang de chaque observateur génère l’attribution de points définies ainsi: l’arbitre classé premier se voit attribuer le nombre maximum de point selon le nombre d’arbitre de son groupe et il est octroyé un point à l’arbitre classé dernier. Les classements de chaque groupe sont définis par l’addition des points ainsi obtenus.

A l’issue du classement sont retenus les X premiers, X étant un nombre défini par la CDA selon les nécessités d’effectifs évalués en fonction des arrêts de carrière, des nouvelles affectations et de la politique arbitrale de la CDA.

Le (ou les) dernier(s) de chaque groupe sera (seront) rétrogradé(s) dans la catégorie inférieure.

- Si un observateur s’avère indisponible avant la fin de la saison sans avoir la possibilité d’observer tous les arbitres, la CDA se réserve le droit de prendre une décision appropriée.
- Si un arbitre s’avère indisponible avant la fin de la saison, il doit tout mettre en œuvre pour être observé le nombre de fois prévu pour les arbitres de sa catégorie. A défaut, la CDA statuera sur sa situation particulière.

### 2) Arbitres « District 4 », « District 5 »

Les arbitres centraux seront observés selon les disponibilités des observateurs. A chaque observation, une note sera attribuée selon la formule du tableau Excel.

### 3) Arbitres assistants « District 1 », « District 2 »

Les arbitres assistants sont observés par les observateurs spécifiques seniors. A chaque observation, une note sera attribuée selon la grille de notation définie par la CDA (annexe 1).

### 4) Jeunes Arbitres Départementaux

Les jeunes arbitres sont observés par des observateurs seniors. A chaque observation, une note sera attribuée selon la grille de notation définie par la CDA (annexe 2).

## CHAPITRE 3 – TESTS THEORIQUES

La partie théorique se décompose de la manière suivante:

- 20 questions issues des questions Evalbox : Durée 20' / 40 points
- 1 minute par question
- Bonne réponse = +2 points / Absence de réponse = 0 point / Mauvaise réponse = 0 point
  
- 10 situations vidéos : Durée 5' / 10 points
  
- 5 questions ouvertes : Durée 15' / 10 points
  
- Rapport disciplinaire : Durée : 30' / 10 points
  
- Contenu (exactitude des faits, vocabulaire, pertinence, argumentaire,) 7 pts
- Cohérence du développement (Articulation – utilisation des mots de liaison) 2 pts
- Lisibilité 1 pt

Dans l'optique de favoriser l'accueil d'arbitres venus d'horizons divers ou souffrant d'un handicap, la CDA, soucieuse des difficultés rencontrées par ces arbitres, se réserve le droit d'adapter les conditions de passage de l'examen théorique (temps supplémentaires, assistance d'un interprète, etc.).

### Note minimum aux tests théoriques :

Chaque arbitre classé « District 2 », « District 3 » ou AAD2 lors de la saison en cours, devra, s'il souhaite pouvoir prétendre à une accession au niveau supérieur, obtenir la note minimum de 20 sur 40 au QCM des tests théoriques des arbitres de District.

## CHAPITRE 4 – DISPOSITIONS GENERALES

### Passerelle ex-joueur de haut niveau:

Dans le cadre de sa reconversion sportive, tout ex-joueur ayant évolué en R2 ou en R3 pendant plusieurs saisons peut devenir arbitre Départemental 2 selon la procédure accélérée suivante, qui peut au mieux ne s'étaler que sur une seule saison :

L'accession à cette passerelle commence par la réussite de l'examen à une formation initiale.

Dès sa nomination au titre d'arbitre stagiaire, l'intéressé est ensuite désigné en 3<sup>ème</sup> division où il sera observé une première fois par un observateur de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> division.

En parallèle, l'arbitre devra suivre la formation continue des arbitres de District.

S'il est déclaré apte, l'arbitre sera observé en 2<sup>ème</sup> division à au moins deux reprises par deux observateurs de 1<sup>ère</sup> et/ou 2<sup>ème</sup> division.

S'il est de nouveau déclaré apte (sous réserve d'avoir validé la séance 8), il est nommé arbitre D2 sous réserve de satisfaire aux tests théoriques et physiques de cette catégorie.

A l'issue de cette promotion accélérée dérogatoire, l'arbitre est intégré au classement des arbitres D2 et est soumis à l'application du Règlement Intérieur de la CDA.

## ANNEXE 1 – Note de Match

### « Arbitre Assistant »

<p>16,65 à 17,00</p>	<p>Performance constatée sur ce match :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sans erreur au cours d'une rencontre de haut niveau avec de nombreuses décisions majeures correctes sur des situations techniques compliquées à juger et/ou à gérer.</li> <li>- Une forte personnalité au service du jeu (collaboration, gestion des bancs, résistance face à l'adversité et à l'enjeu), une parfaite technique d'arbitrage (justesse des décisions, technique de manipulation du drapeau, respect des directives et instructions).</li> </ul> <p>Dispose de qualités avérées pour un niveau supérieur. PERFORMANCE REMARQUABLE = <b>EXCELLENTE NOTE</b></p>
<p>16,25 à 16,64</p>	<p>Performance constatée sur ce match :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sans erreur au cours d'une rencontre de niveau attendu, ponctuée de décisions ordinaires mais impératives, sur des situations au service du jeu.</li> <li>- Personnalité déjà affirmée au service du jeu (collaboration, gestion des bancs, résistance face à la pression), une technique d'arbitrage maîtrisée (justesse des décisions, technique de manipulation de drapeau, respect des directives et instructions).</li> </ul> <p>Possède des qualités requises pour ce niveau. TRES BONNE PERFORMANCE = <b>TRES BONNE NOTE</b></p>
<p>15,85 à 16,24</p>	<p>Performance constatée sur ce match :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une prestation arbitrale ayant généré ou comportant une décision majeure manifestement erronée avec ou sans impact sur le déroulement du match.</li> <li>- Hésitations répétées dans les prises de décisions, technique d'arbitrage perfectible, personnalité fragile face à l'adversité ou la pression et/ou sans valeur ajouté pour une prestation saine.</li> </ul> <p>Doit pouvoir progresser ou stagne PERFORMANCE CONVENABLE = <b>NOTE MOYENNE – SATISFAISANTE</b></p>
<p>15,50 à 15,84</p>	<p>Performance constatée sur ce match :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une prestation ayant entraîné ou généré une ou plusieurs décisions majeures manifestement erronées avec ou sans impact sur le déroulement du match.</li> <li>- Absence de présence et personnalité sans relief.</li> <li>- Arbitre n'ayant pas justifié sa place sur ce match.</li> </ul> <p>Ne justifie pas sa catégorie – Manquement significatif TRES MAUVAISE PERFORMANCE = <b>NOTE INSUFFISANTE</b></p>

Note de 0,05 en 0,05

Inscrivez-la sur le Google Forms la semaine qui suit l'observation.

## ANNEXE 2 – Note de Match

### « Jeune Arbitre Départementaux »

16,50 à 16,25	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un sportif au service du jeu, maîtrisant son explosivité tout en répétant ses efforts</li><li>- Une lecture du jeu efficiente (discernement des fautes / micro-fautes)</li><li>- Une cohérence disciplinaire</li><li>- Une personnalité affirmée (résistance à l'adversité, sens relationnel)</li></ul> <p>Le Jeune Arbitre répond aux critères d'un arbitre de Ligue TRES BONNE PRESTATION</p>
16,20 à 15,90	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une condition physique normale</li><li>- Des décisions pas toujours justes mais sans impact majeur sur le jeu</li><li>- Une gestion disciplinaire perfectible</li><li>- Une personnalité plutôt fragile face à l'adversité</li></ul> <p>Le Jeune Arbitre a des qualités mais doit faire améliorer des points importants pour rendre une copie aboutie. PRESTATION CONVENABLE</p>
15,85 à 15,50	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un manque d'endurance sur la totalité de la rencontre</li><li>- Des décisions majeures erronées ou direction arbitrale qui s'écroule dans les moments forts</li><li>- Des incohérences disciplinaires</li><li>- Des lacunes au niveau de la personnalité (leadership, communication)</li></ul> <p>Le Jeune Arbitre n'a pas totalement les qualités requises, sur cette rencontre, pour diriger un match de ce niveau. PRESTATION APPROXIMATIVE</p>



En cas de détection d'un fort potentiel, le signaler par un simple mail ([amicheau@foot79.fff.fr](mailto:amicheau@foot79.fff.fr))

Note de 0,05 en 0,05

Inscrivez-la sur le rapport la semaine qui suit l'observation.